

Intervention de Daniel Bernard, vice-président, au conseil communautaire d'Est Ensemble du mardi 30 novembre 2010 sur les délibérations N°9 et 10.

« Beaucoup d'entre nous, dont j'étais, sont déjà intervenus le 9 novembre dernier.

Je ne vais donc pas bisser mon intervention mais m'en tenir à donner quelques éléments qui motivent mes réserves au regard des délibérations soumises à notre approbation.

Tout d'abord, je dresse le constat de ma participation à une demi-douzaine de réunions dans 6 villes différentes de participants fort réservés. On me répondra à juste raison que des habitants sont également favorables. C'est pourquoi, comme j'ai pu l'écrire dès septembre, il convenait d'organiser une votation citoyenne.

Quant aux études, nous avons pu remarquer que jusqu'au dernier conseil du 9, l'impossibilité d'alimenter en volume Eau de Paris tombait et que s'agissant des prix, on était dans la même fourchette. Sur ce dernier point, il est même à remarquer que d'un côté, Eau de Paris s'est engagé à une stabilité jusqu'en 2014 et que le contrat de l'autre, qui lie le SEDIF à Veolia, prévoit une clause d'évolution chaque trimestre. Quand on sait ce qu'a été l'augmentation sur ces dernières années, on peut craindre le pire.

Enfin, arrêtons nous sur la baisse consentie avec le nouveau contrat. Certains paient directement l'addition : il s'agit des salariés qui ont conduit une lutte pour le maintien de 500 postes voués à disparaître et de leur niveau de rémunération. J'aurais du reste tendance à considérer, si tout à l'heure le oui devait l'emporter pour l'adhésion au SEDIF, que le 1^{er} geste à commettre soit une motion de soutien à ces salariés.

De même, je trouve détestable les bousculades, le filtrage et les palpations qui ont eu lieu à l'entrée de cette salle parce qu'il y avait obstruction à l'accès libre du public. Je regrette que cette opposition à l'entrée ait conduit à ce que l'une de nos collègues soit légèrement blessée et d'autres repartis, ayant refusé à juste titre les fouilles illégales.

Pour en revenir au fond, oui des solutions alternatives qui privilégient véritablement le service public sont possibles. Elles n'ont pas été à ce jour suffisamment explorées. L'exemple de la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne le démontre. Je l'ai déjà largement exposé ces derniers temps.

Pour conclure, je crois volontiers qu'à gauche nous sommes tous attachés au service public. Mais nous divergeons sur le chemin à choisir pour y arriver.

Oui nous n'avons aucune certitude quant aux possibilités de ressortir du SEDIF dans 2 ans.

C'est pourquoi, avec mes amis, je voterai contre la proposition qui nous est faite en ce qui concerne la délibération au vote pour l'adhésion au SEDIF. Quant à l'autre délibération qui inscrit des crédits d'étude, j'en donne acte sur ce point mais sur le reste, elle est dans la même veine. C'est pourquoi, avec mes amis, nous nous abstiendrons. »